

ACTUALITE

SUR LES ACTIVITES DU PROGRAMME REDEVABILITE DANS LE BORGOU/L'ALIBORI

Numéro d'Août 2017

ACTIVITES PHARES DU MOIS

Cérémonie officielle d'inauguration du siège de la FERCAB à Parakou.



Conférence publique d'échanges entre les citoyens et les autorités publiques sur la prise en compte des recommandations des audits FADeC 2015



Photos de famille de la session de Parakou

PARTICIPATION A LA CEREMONIE OFFICIELLE D'INAUGURATION DU SIEGE DE LA FERCAB

Social Watch Bénin est l'un des invités spéciaux à l'inauguration du siège de la Fédération des Radios Communautaires et Assimilés du Bénin (FERCAB) à Parakou le vendredi 11 Août 2017 ; tous deux acteurs dans l'exécution du programme Redevabilité financé par la Coopération Suisse. La FERCAB regroupe 37 radios communautaires installées dans tout le Bénin. A travers ce vaste réseau de radios, c'est une association qui est en contact direct avec les populations à la base.

Présent à cette cérémonie, **Social Watch Bénin** a salué le rôle que jouent ces radios communautaires dans le contrôle de l'action publique, mais aussi le rôle important que jouent les journalistes béninois en général dans le processus de la veille citoyenne au Bénin.

La cérémonie d'inauguration dudit siège a connu la présence de plusieurs **Personnalités présentes à l'inauguration** : le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et des Télécommunications (HAAC) monsieur Adam Boni Tessi, monsieur le Préfet du Borgou, monsieur Gérard LALEYE chargé du programme Redevabilité représentant la Directrice de la Coopération Suisse au Bénin, les directeurs des radios etc...

CITOYENS ET AUTORITES POLITICO-ADMINISTRATIVES PRENNENT LANGUE DANS LES COMMUNES DU BORGOU ET DE L'ALIBORI

Social Watch Bénin dans la mise en œuvre de ses activités à travers le Programme Redevabilité, a organisé du 21 au 25 Août 2017 dans toutes les 14 communes du Borgou et de l'Alibori des conférences publiques d'échanges entre les citoyens et les autorités publiques sur la prise en compte des recommandations des audits du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) 2015. Cette mission avait pour but de faire le point des avancées dans chacune des communes sillonnées en relation avec les insuffisances relevées dans la gestion du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) 2015, et des

Conférence publique : Malanville

PROJET REDEVABILITE / SOCIAL WATCH BENIN

03BP 2065Cotonou, BeninTel. (229) 21 03 67 36 / Cel. 95 55 31 69 / 95 40 02 15 / 97 95 29 50
IFU 6201101048400 - Email : swbenin@socialwatch-benin.org, Site web: www.socialwatch-benin.org



**Photos de famille:
Tchaourou**

Séances d'émission radio dans les stations des radios de la FERCAB



**La radio Rurale de Banikoara
accueille le maire .**

recommandations des audits FADeC ».

mesures mises en œuvre par les responsables concernés à divers niveaux pour une amélioration des performances. Ces séances ont connu un grand succès et ont été suivies d'émissions sur les radios locales de Kandi, Ségbana, Nikki, Banikoara, Bèmbéréké et Deeman de Parakou.



Population de Bembéréké en échange avec les autorités politico-administratives de la commune

EMISSIONS RADIOPHONIQUES SUR LES ANTENNES DES RADIOS COMMUNAUTAIRES DU BORGOU ET DE L'ALIBORI

Les émissions radiophoniques ont contribué également à toucher un plus grand nombre de populations. La synergie du programme avec la FERCAB a fait qu'au lieu de la mise en boîte des émissions, il a été organisé dans certaines radios des émissions interactives avec les autorités. Les stations de radios membres de la FERCAB implantées dans le Borgou et l'Alibori (Radio Kandi FM, Bio Guérra de Ségbana, Su Tii Déra de Nikki, la radio rurale locale de Banikoara, la radio FM Nonsina de Bèmbéréké et Deeman Radio FM de Parakou) ont été fortement mises à contribution pour la réalisation et la diffusion de plusieurs émissions « table ronde » sur lesquelles les populations ont appelé en direct pour poser leurs préoccupations relatives aux exposés sur la thématique « Rôles des OSC et des autorités communales dans le suivi des chantiers et des

*« Tout bon citoyen a non seulement le droit, mais encore est obligé de publier ce qu'il croit utile au bonheur de ses semblables »
- Baron D'Holbach*